By-pass d’un collecteur

Mi-août, un client appelle l’agence Telstar pour lui confier une prestation de pompage. L’opération consiste à réaliser un **by-pass d’un collecteur du SIAAP (Syndicat Interdépartemental pour l’Assainissement de l’Agglomération Parisienne) de Neuilly-sur-Marne (93).**

Plusieurs rendez-vous sont pris avec le client, les équipes techniques et d’installations Telstar.

Le cahier des charges est le suivant : installer un by-pass efficace pour pouvoir réparer un collecteur d’eaux usées.

Une proposition commerciale est faite et acceptée.

L’agence doit installer ce chantier pour qu’il soit opérationnel le 22 septembre. Il doit durer 8 mois !

Ce fameux by-pass nécessite l’installation de **2 stations de pompage**.

En effet, pour éviter une trop longue dérivation à l’air libre, le tuyau d’évacuation de la première station doit passer, sur 300 mètres, à l’intérieur du collecteur.

Le rejet de cette station se fait dans un collecteur d’eaux pluviales inutilisé.

La seconde station y pompera le liquide pour l’envoyer dans un autre tampon.

Pour la première station de pompage l’agence installe :

une Hidrostal H150 électrique (100 à 250 m^3/h), une Hidrostal H250 électrique (débit de 250 à 560 m^3/h). Les deux pompes fonctionnent en régulation avec une sonde piézoélectrique et un variateur de vitesse. le refoulement se fait donc sur 300 mètres à l’intérieur du collecteur.

Pour la seconde station sont installées :

une Hidrostal E 08K immergée, une Hidrostal H150. Ces deux pompes sont régulées par des flotteurs.

Une fois installées, les deux stations sont testées avec succès. Le by-pass est enfin réalisé.

Notre client est satisfait. Il va pouvoir finir la réhabilitation de son collecteur !



La première station avec les 2 Hidrostal et les armoires



A gauche, les évacuations qui vont descendre dans le collecteur



La deuxième station avec l’Hidrostal H 150 …



… qui reprend les rejets de L’ Hidrostal immergée dans le collecteur d’eaux pluviales